

# L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

## FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU C.A.

7 juin 2013

---

### RAPPORT DE GESTION

Le Conseil reçoit le rapport de gestion de la directrice générale pour la période du 23 février au 12 mai 2013. Ce rapport est accompagné des rapports présentés à la SCHL pour le premier trimestre sur le rendement de l'Agence et de nos coopératives clientes ainsi que d'un rapport interne concernant la conformité de l'Agence aux normes de service à la clientèle pendant le premier trimestre de 2013. Les administrateurs sont également mis au fait de plusieurs communications entre la directrice générale et le vice-président, Activités régionales et Aide au logement, de la SCHL et de la réponse de la SCHL au rapport annuel sur les activités et le rendement de l'Agence.

En guise d'introduction à son rapport, la directrice générale montre le [rapport annuel](#) et la [fiche de rendement sur le service à la clientèle](#) diffusés sur le Web. Après avoir commenté sur le bilan des activités de nos clients tel que présenté dans leurs plus récentes déclarations de renseignements, elle rappelle au Conseil que, chaque année, les fédérations régionales reçoivent les données consolidées sur le rendement des clients dans leur région respective. Il s'ensuit un échange sur les problèmes de compréhension de la législation relative à la protection des renseignements personnels qui peuvent expliquer le fait que des coopératives ne révèlent pas à leurs administrateurs l'identité des membres ayant des arrérages. La directrice générale explique ensuite le rôle que joue l'Agence dans le programme de taux mixte et de prolongation de la FHCC.

Elle conclut son rapport en présentant un échantillon des nouveaux plans de renouvellement financier de l'Agence pour les clients avec plans de sauvetage; ces plans ont été bien reçus. Les plans montrent comment des augmentations graduelles du rendement renforceraient les bilans de ces clients et leur permettraient d'être admissibles à un nouveau financement lorsqu'ils doivent rembourser les prêts consentis par la SCHL.

### FINANCES

Le trésorier par intérim présente un rapport au nom du Comité des finances et de la vérification, rapport qui recommande l'approbation des états financiers pour le premier trimestre, en ajoutant que les résultats pour avril n'indiquent pas de changements importants. En ce qui concerne le rapport annuel de l'entreprise sur la gestion des risques, il parle en termes positifs de l'ajout à l'univers de risque d'information sur les tendances des risques. Sur la recommandation du Comité, le Conseil convient qu'il n'est pas nécessaire d'apporter de changements à la [Charte du Comité des finances et de la vérification](#) ou à la [Politique de gestion des risques](#).

## **GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES**

À la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil approuve plusieurs modifications mineures aux politiques de l'Agence établissant les rôles du [Conseil d'administration](#), des [administrateurs](#) et du [Comité de gouvernance et des ressources humaines](#) et approuve telle quelle la charte du Groupe de travail sur la planification stratégique. Il approuve également une précision mineure à la [politique relative aux normes de satisfaction et de service à la clientèle](#).

Le Conseil approuve le nouveau calendrier qui précise les dates des prochaines réunions, et reçoit le rapport annuel de conformité de la directrice générale, le calendrier des activités du Conseil, le rapport des activités et du rendement de l'Agence pour 2012, le rapport financier pour 2012 à la SCHL et la lettre de la directrice générale présentant le rapport de vérification de conformité pour 2012 à la SCHL. Les administrateurs confirment les modifications apportées au modèle d'évaluation des risques de l'Agence et autorisent la direction à mettre au point les détails.

Le Conseil reçoit une résolution de la FHCC, membre unique de l'Agence, adoptée pour accuser réception des états financiers vérifiés de l'Agence et du rapport du vérificateur pour 2012, nommer Marcil Lavallée comme vérificateurs et reconduire la nomination d'Elain Duvall et de Laird Hunter au Conseil. Laird Hunter est élu président alors que Elain Duvall et Myrna Bentley sont choisies respectivement comme vice-présidente et trésorière. Roger Maloney est nommé trésorier par intérim pour la période d'absence actuelle de Myrna Bentley. Le Conseil nomme aussi des personnes pour siéger à son groupe de travail et à ses deux comités.